

ABONNEMENT

Par an... Pour six mois... Pour quatre mois... Edition Hebdomadaire...

Administration et Rédaction, 224, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa, 16 Juin 1887

LA FERME EXPERIMENTALE.

Sur la bienveillante invitation de l'hon. M. Carling, ministre de l'Agriculture, les membres de la Galerie de la Presse, avaient le plaisir, lundi matin, de faire une excursion à la Ferme d'Expérimentation du Gouvernement, située à près de 2 1/2 milles d'Ottawa.

Vers les 10 heures, une trentaine de journalistes répondirent à l'invitation gracieuse du ministre de l'Agriculture et prirent place dans d'élégantes voitures retenues pour l'occasion.

A l'arrivée à la Ferme, vers les 10 30 heures, l'hon. M. Carling nous fait assister à l'enlèvement et au transport de pierres variant en poids depuis 12 à 20 tonneaux et qu'une simple machine enlève très facilement puisqu'il suffit d'un seul doigt de la main appuyé sur une chaîne pour faire lever la pierre que deux chevaux transportent sur le bord du chemin ou ailleurs, selon le besoin.

Quelques instants plus tard, on nous fait assister à l'enlèvement des souches à l'aide de la dynamite. Ce spectacle sembla intéresser à un haut degré tous ceux présents. Une simple cartouche de la valeur de 35 centimes suffit à faire voler en éclats les plus gros troncs d'arbres qui sont lancés à une hauteur de plus de 100 pieds en l'air; par ce procédé très vif, peu dispendieux, le terrain se trouve libre de toutes racines et prêt à être mis en culture. Par le même procédé une pierre de 20 tonneaux fut brisée en morceaux; détail assez curieux, la cartouche avait été déposée sur la pierre seulement et recouverte d'une couche de terre de près de trois pouces.

Le site de la Ferme Expérimentale est magnifique; de la ferme principale on a une splendide vue des Edifices du Parlement et de la ville presque entière. Il faudrait des colonnes pour décrire tout ce que nous avons été à même d'admirer durant cette courte excursion. Qu'il nous suffise de dire que la superficie de la ferme est de 465 acres de terre; 400 acres seront consacrées exclusivement à la culture de fleurs, fruits et plantes diverses tandis que les 65 autres acres seront pour les bois de forêts et arbres d'ornementation.

Le Prof. Saunders qui a la direction de la ferme dit que l'on y trouve plusieurs espèces de sol, de sorte que les plantes de tous les pays peuvent y croître facilement. Il y aura d'immenses vergers, des vignobles etc. lorsque la ferme aura subi un peu plus de travail.

Depuis que les travaux sont commencés, en mai dernier, on a fait avec succès l'essai de 187 espèces diverses de graines de fleurs, de champs et de jardins provenant de la province de Québec, Ontario, et des provinces Maritimes.

On a actuellement 12 variétés de blé, provenant d'Europe, d'Asie, d'Autriche et de la Nouvelle-Zélande; 40 de barley; 46 d'avoine; 46 de patates; 40 de riz; 600 d'arbres d'ornements; 500 d'arbres fruitiers, dont 250 provenant de Russie et d'Allemagne; 24 de vignes; 28 de groseilles; 100 de fraises; 20,000 de plantes diverses et 1200 de graines.

On se propose d'ériger des écuries pour l'élevage des animaux de race; 70 têtes de bétail et 20 chevaux y seront gardés durant la première année.

Après avoir visité tous les endroits d'intérêt sur la ferme, et avoir amplement joui des beautés du paysage et des agréments d'un voyage à la campagne à cette saison de l'année, les journalistes, toujours conduits par l'honorable M. Carling et le Prof. Saunders, furent invités à prendre un copieux dîner servi sous une tente pouvant accommoder facilement cinquante convives.

La longue promenade à travers champs, les courses pour s'éloigner du lieu des explosions de dynamite, les visites à tous les bâtiments de la ferme avaient suffi amplement à aiguiller les appétits et il va sans dire que tous firent honneur aux mets dont la table était chargée.

La première santé fut proposée par l'hon. M. Carling "aux membres de la Tribune de la Presse" et M. Wallis, Président de la Galerie y répondit. On but ensuite "au Prof. Saunders" qui fit un magnifique discours en réponse; les toasts "au colonel Blair" à MM. Bedford et McCab, des Territoires du Nord-Ouest, et Hillburn, en charge des fruits de la ferme furent ensuite proposés et provoquèrent de jolis discours. M. Mathewson, l'un des membres de la Galerie, qui s'occupe un peu de culture fut aussi appelé à adresser la parole et il proposa en terminant la santé à "l'hon. M. Carling" qui fut accueillie avec des bravos enthousiastes. L'hon. Ministre de l'Agriculture répondit avec son talent bien connu, à cette santé. M. Owens prononça aussi un discours et MM. Cook et Paine chantèrent avec succès M. W. J. Cuzner, du Citizen fit ensuite un speech du meilleur effet, qui fut accueilli par des bravos réitérés. Après le chant du God Save the Queen, les convives se dispersèrent enchantés des heures joyeuses, qu'ils venaient de passer ensemble et des choses intéressantes dont ils avaient été les témoins durant cette agréable et utile promenade. Ils se promirent bien de ne pas manquer une occasion semblable de venir jouir de l'hospitalité de M. le Prof. Saunders sur la Ferme d'Expérimentation qui promet tout pour l'avenir et dont l'établissement comblé une lacune qui existait depuis trop longtemps. Nous réitérons nos remerciements à l'hon. M. Carling, pour sa gracieuse invitation.

COUPS DE GRAYON

Sir Charles Tupper a reçu un télégramme de Londres, portant que les bons du Canada à 3 1/2 se vendaient à 103 1/2 et que les bons à 4 p. c. se vendaient à 109. Les premiers n'ont atteint le pair que récemment et les 4 étaient à 90 il y a onze ans. Ces chiffres en disent plus que tous les discours possibles sur notre crédit.

On dit que l'hon. M. Fraser, du gouvernement provincial d'Ontario, se fera élire pour la Chambre des Communes et deviendra le chef de l'opposition fédérale.

M. Robert Campbell, député de Renfrew-Sud, est décédé, lundi matin, à sa résidence privée, à Egansville. M. Campbell est né en Ecosse en 1818. Il est venu en Canada, avec ses parents en 1820, et alla s'établir avec eux dans Lochiel, comté de Glengarry. Il a été battu par M. Bannerman, dans l'élection de 1878 dans la suite de 1882, il a été élu, et aussi aux dernières élections. Il était libéral en politique. M. Campbell est le troisième membre qui est décédé depuis l'ouverture de la session.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nouvelle séance orageuse et de longue durée, hier soir.

L'intéressant travail de M. A. DeCelles sur le parlementarisme au Canada qui a été lu devant la société Royale lors de sa dernière réunion, sera prochainement publié en brochure.

En chambre, hier après midi, Sir John, en réponse à M. Landerkin, a dit n'avoir reçu aucune communication de M. Baird, du Comté de Queens, relativement à sa résignation.

L'octroi de \$10,000 accordé à M. Perl y, d'Assimboine, pour les sociétés d'Agriculture du Nord-Ouest seront distribués également aux diverses sociétés. Chacune recevra \$250.

Sir John A. MacDonald partira pour l'Angleterre vers le milieu de juillet. Le but de sa visite est en vue de forcer le Gouvernement Impérial à accorder un subside à la nouvelle ligne de vapeurs océaniques du Pacifique Canadien.

C'est aujourd'hui qu'à lieu à St. Hyacinthe le grand pique nique des nationaux et des soi-disant patriotes. On a fait beaucoup de bruit depuis quelques jours dans les cercles libéraux avec cette affaire qui en fin de compte ne rapportera rien à la province et pas plus au parti libéral.

Les estimés adoptés pour les glacières et estacades de ce district ont été comme suit: Rivière Coulonge et Rivière Noire, \$2,800; Rivière Ottawa, \$4500. Un montant de \$8,300 fut aussi accordé pour les ponts sur la rivière Ottawa et ses approches. On vota aussi \$1,000 pour la Galerie Nationale des Arts.

MM. A. P. Cressé, P. N. Martel et P. B. Vanasse, délégués du Conseil de Ville de Trois-Rivières auprès du Gouvernement pour appuyer la demande des commissaires du Havre de Trois Rivières, relative aux travaux, sont arrivés à Ottawa hier. Il est plus que probable que les \$100,000 demandées seront accordées.

Nouvel établissement de tailleur à la parisienne

M. Rodolphe Chevrier, si bien connu du public d'Ottawa vient d'ouvrir au No. 519, rue Sussex, un nouvel établissement de tailleur. En allant faire visite à son magasin vous y verrez un assortiment de tweed, draps, serges, etc., importés des premières manufactures de France, d'Angleterre, etc. En faisant le choix de son stock M. Chevrier a fait preuve de beaucoup de goût, aussi personne ne laisse son habillement sans ordonner un habillement qui est fait dans le dernier patron et d'un genre tout-à-fait nouveau. M. A. J. Ribout, arrivant de Paris, tailleur fashionable par excellence pour dames et messieurs, est chargé de ce département de la coupe. Il faut voir l'élégance et le fini qu'il donne aux habits, aux pantalons, etc., pour lui rendre justice tant sous le rapport du style moderne que sous celui de la perfection. M. Chevrier compte sur ses nombreux amis et le public, en général pour le patroniser et l'aider à mener à bonne fin sa nouvelle entreprise. Ses cartes de modes sont les dernières arrivées du Musée des tailleurs illustrés de Paris. 25 mai 1887 1m.

DECES

En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 6 ans et 9 mois, Zéphirin-Emile, enfant de G. O. Pouliot. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant. Le convoi funèbre quittera la résidence de son père, No. 386 rue St. Patrice, à 4 30 p.m. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ASSOCIATION ALUMNE DE NOTRE-DAME DU SACRE COEUR.

Les dames et les demoiselles faisant partie de cette association se sont réunies mardi après-midi au couvent de la rue Hédou pour clore leurs travaux de l'année. Monseigneur l'archevêque a bien voulu présider cette assemblée. Les associées y étaient en grand nombre; à quatre heures on annonça Sa grâce, et après quelques moments de causerie Monseigneur examina les ornements sacerdotaux, les aubes et autres linge d'autel qu'on avait exposés à la salle de réception. On fit ensuite lecture d'un résumé des études littéraires poursuivies depuis le commencement de l'association. On y analysa les motifs qui portaient à entreprendre et à poursuivre ces études. Il s'agit, dit-on, non-seulement de lire et d'apprécier ce qu'on lit, mais surtout de discerner ce qui naît de pas se lire ni se soucier. Le rapport de la trésorière fut lu et prononcé satisfaisant. Ensuite Monseigneur voulut bien adresser aux associées des paroles pleines d'encouragement et de bienveillance. Sa Grâce dit qu'Elle s'était intéressée à cette œuvre dès le commencement, qu'Elle avait même pris note des analyses littéraires qui ont paru régulièrement tous les mardis, et tout en faisant voir combien était sérieux le travail entrepris, il fallait continuer, si comme l'a dit mademoiselle la secrétaire, il s'agit de juger les écrivains d'après le critérium de la foi catholique, il fallait ne pas se laisser étudier, ce qui pourrait contribuer à nourrir et à fortifier cette foi. Ensuite passant à l'autre partie du travail de celui qui parlait si bien de l'industrie des membres, Monseigneur parlant chaleureusement, fit voir combien était utile cette œuvre de bienfaisance, qui aidera aux églises pauvres du diocèse, à mieux soutenir la solennité du culte. Monseigneur fit part à ces dames et demoiselles de ses impressions au sujet d'une plaisante association du même genre qu'il avait vu à l'œuvre à Rome. Les exhorta à reprendre leurs travaux avec un renouvellement de bonne volonté au mois d'octobre prochain. On procéda ensuite à la bénédiction des ornements etc., et on se rendit à la chapelle où Monseigneur assisté du Rév. Père Brault donna la bénédiction du Saint sacrement. Le salut fut chanté par les associées.

La grande réunion des anciennes élèves est fixée dorénavant au quinze octobre, fête patronale de la Révérende Dame Supérieure du Pensionnat. C'est aussi à cette époque que la société locale reprendra ses séances du lundi.

Au Pilon Rouge, 457 Rue Sussex

Pharmacie Canadienne maintenant ouverte. Toutes prescriptions médicales préparées avec le plus grand soin. Seule agence à Ottawa des parfums et spécifics français. Toutes les drogues, produits chimiques et spécialités sont garantis purs et de première qualité. M. Laflamme ayant établi sa résidence à la Pharmacie, le public aura l'avantage de pouvoir faire remplir les prescriptions des médecins à toute heure du jour et de la nuit. Prix modérés. Ottawa, 21 Mai, 1887-1m.

SOCIETE ST. JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

DEMANDE DE SOUMISSIONS. Des soumissions seront reçues d'ici à samedi midi, 18 Juin, pour la vente de rafraichissements sur le terrain du Collège d'Ottawa, le 24 Juin courant, et elles devront être adressées au Secrétaire de la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa, Institut Canadien-Français. NOTA—Aucune boisson enivrante, excepté la bière, ne sera vendue sur le terrain. Par ordre, J. HN CHAMARD, Sec. Archiviste.

A LOUER

L'Hôtel Charette, situé au coin des rues Clarence et Barrett. Cet hôtel peut accommoder 40 pensionnaires. De bonnes écuries et une grande cour pouvant loger 25 à 30 chevaux font partie de l'établissement. Toutes personnes désirant louer cet hôtel devront se présenter à l'hôtel même, No. 65, rue Clarence, d'ici à huit jours. La location de la maison sera transférée au nouveau locataire. Ottawa, 16 Juin 1887.

PERDUS

De la Petite Ferme, Hull, un beau cheval noir. Il a deux nœuds et "puffs" aux pattes de derrière, âgé de 14 ans. Aussi, une jument blanche, bosse dans le côté gauche, âgée d'à peu près 14 ans. Toute personne donnant aucune information à M. Fabien Normand, No 166 rue Dale, ou à M. Nap. Simard, épicer, Nos. 20 et 21 rue Philomène, Hull, sera libéralement récompensée. Hull, 14 juin 1887.

ON DEMANDE

Immédiatement quinze à vingt filles. De bons gages seront payés. No. 237 rue Cumberland. Ottawa 11 juin 1887-3ms.

DEMANDE

On a besoin d'un jeune homme disposé à se rendre généralement utile. S'adresser au No 51 rue Clarence.

DEMANDE

Un bon barbier pour travailler à Hawkesbury; gages, \$5 par semaine, plus pension payée. S'adresser au bureau du "Canada".

ON DEMANDE

Un jeune homme, connaissant bien le français et l'anglais, pour la collection. S'adresser chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

UNE CHANCE—\$1,075.00

On peut acheter pour \$1075 une maison double, qui a un excellent drainage, de bonnes caves et des étables. Elle occupe une situation centrale, portant le No. 71 de la rue Saint André, entre les rues Sussex et Dalhousie. Elle est maintenant occupée par un bon locataire, qui paie \$10.50 par mois. S'adresser à M. Martin Battie, percepteur du Revenu, ou à la boîte 518, bureau de Poste, Ottawa, 2 Juin 1887-1m

CHARBON! CHARBON!

NOUVEL ENTREPOT CANADIEN L. C. DUQUET

Marchand de Charbon Et agent de l'assurance

"PHENIX", SUR LE FEU, ET DE "L'ÆTNA" SUR LA VIE.

No. 40, rue Sparks, Elec Russell, Ottawa.

Une visite est respectueusement sollicitée de tous ceux qui ont à faire un approvisionnement de charbon, de même que des personnes qui désirent prendre une police dans une excellente compagnie d'assurance, dont le capital se chiffre par milliers de piastres. L. C. DUQUET, Ottawa, 7 juin 1887-3m.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Major Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, Vendredi, le 5 Août 1887, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, six fois par semaine, allant et revenant, entre Metcalfe et Ottawa, à commencer le 1er septembre prochain. Des avis imprimés contenant des informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus et des blancs de formulaires pour soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de Metcalfe, Leitrim, Gloucester Sud, Greeley, Pont Billings, Ottawa et à ce bureau. T. F. FRENCH, Inspecteur des Postes Bureau de l'Inspecteur des Postes Ottawa, 2 Juin 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à JEUDI, le 30ème jour de Juin prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, avec suscription: "Soumission pour le fournaise de charbon pour les Edifices Publics, Ottawa." On pourra voir le devis et obtenir des formulaires de soumission, ainsi que toute information nécessaire, en s'adressant à ce bureau après le 15 Juin, de même qu'au bureau de James Nelson, Architecte, à Montréal, et au bureau des Travaux Publics de la Puissance, Edifice du Bureau de Poste, Québec. On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour la somme de \$300. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. La soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministre ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire

Dept. des Travaux Publics, Ottawa, 23 mai, 1887.

AVIS

Mardi le 21 courant, étant le 50ème anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté la Reine Victoria, Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Langdowne seront heureux de recevoir à l'hôtel du Gouvernement entre quatre heures et six heures et demi de soir, les dames et messieurs qui désireront leur présenter leurs respects. Toute de main HENRY STREATHFIELD, Capitaine, Secrétaire du G. v. Gén.

AVIS

AVIS—Des soumissions seront reçues par le Département du Revenu de l'Intérieur, jusqu'à LUNDI, le 27 Juin, à midi, de personnes désirant louer le privilège de la traversée sur la Rivière Ottawa, entre le Town-ship de Lochaber, dans le comté d'Ottawa, dans la Province de Québec, et le village de Rockland, dans le comté de Russell, dans la Province d'Ontario, conformément aux conditions et aux termes mentionnés dans les règlements, copies desquels peuvent être obtenues du Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, et du maître de Poste de Rockland. Chaque soumission doit mentionner le montant que le soumissionnaire est décidé à payer par année pour le privilège ou question, lequel montant devra être payé en avance, les termes du contrat étant pour cinq ans à commencer du 1er mai 1887. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque marqué "bon" sur une banque faisant affaire à Ottawa, ou en argent ayant cours en cette province, pour la moitié du montant de la soumission pour une année. A ces on la soumission sera acceptée, ce montant sera crédité comme acompte du paiement pour le privilège de la traversée pour la première année et tous les autres chéqués et argent seront remis, excepté dans le cas où toutes les conditions du contrat n'auraient pas été exécutées, ou aucune remise ne sera faite. Le département ne s'engage pas à accepter la plus haute ou aucune des soumissions. Toutes communications doivent être adressées au sousigné et adossées sur l'enveloppe: "Soumission pour la traversée de Rockland." Tout journal qui publie cette annonce sans avoir été autorisé à le faire, n'a aucun droit de reproduction. W. M. HIMS WORTH, Secrétaire, Dépt. du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, 6 Juin 1887.

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Belge, Américaine, Japonaise et Canadienne, à des prix variant depuis 4 cts. la pièce en montant. Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que tous ceux d'Ottawa combinés.

WM. HOWE

Bloc Howe, rue Hédou, et 222 rue Cumberland. Ottawa, 6 avril 1887-5m

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour l'érection d'une résidence au Sarintenant de la Ferme d'Expérimentation, près d'Ottawa, Ont." seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 14 JUIN courant, pour les divers travaux requis pour l'érection et l'achèvement d'une Résidence au Sarintenant de la Ferme d'Expérimentation, près Ottawa, Ont. Les plans et devis pourront être vus au Département des Travaux Publics, Ottawa, le 10 après Vendredi, le 10 Juin courant. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront visiter eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formulaires imprimés fournis par le Ministre, et signés de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté" égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il l'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 Juin 1887.